



La FFVE au plus près des préoccupations des possesseurs de véhicules d'époque

Le 10 novembre 2023

La Fédération Française des Véhicules d'Époque veille à apporter régulièrement des développements pour que les véhicules anciens continuent de rouler dans le monde moderne. Tout au long de l'année, la FFVE valorise l'inestimable patrimoine roulant à travers de nombreuses actions (Journée Nationale des Véhicules d'Époque, Journées Européennes du Patrimoine, Concours d'élégance...), elle travaille également à défendre le droit pour les véhicules de collection de se déplacer dans les grandes métropoles (ZFE-m) et utilise la pédagogie pour que les propriétaires entretiennent leurs véhicules anciens et roulent en toute sécurité. À l'occasion du Salon Epoqu'Auto, la FFVE a dévoilé de nouvelles avancées.



Lancement du label « Ville d'accueil des véhicules d'époque » : quand tourisme rime avec véhicules anciens

Conduire une ancienne est un plaisir qui se conjugue très bien avec la découverte du patrimoine qu'il soit architectural, culturel ou culinaire. Allier tourisme et véhicules d'époque est, pour beaucoup, une évidence.

Pour autant, il est parfois difficile de sécuriser son véhicule ancien lors de courts séjours ou de visites touristiques.

« Le label *Ville d'accueil des véhicules d'époque* a été créé pour distinguer et faire connaître les collectivités engagées dans une démarche de développement touristique, intégrant avec bienveillance des animations dédiées aux véhicules d'époque. » explique Jean-Louis Blanc, Président de la FFVE .



Les villes, villages ou métropoles obtiennent ce label en s'engageant à

- Identifier un parking en cœur de ville permettant le stationnement et l'exposition de véhicules de collection dans un lieu valorisant et sécurisant, voisin des commerces de proximité.
- Indiquer un numéro d'appel sur le site de la ville pour renseigner les collectionneurs.
- Attribuer une autorisation de regroupement aux clubs locaux qui le demandent, selon une cadence et des modalités à définir.
- Faciliter l'accueil des randonnées touristiques en véhicules d'époque, comme lieu de passage ou comme ville-étape.
- Éditer un document d'information touristique, consultable sur le site internet de la ville ou à retirer à l'Office du Tourisme, comprenant :
 - le plan de la ville avec l'indication du lieu du parking,
 - les adresses culturelles et de restauration,
 - la liste des professionnels locaux de l'automobile
 - le numéro de téléphone d'astreinte de la Police municipale en cas de problème.

« Les véhicules d'époque dans une ville ou un village présentent toujours un attrait que l'on soit collectionneur ou pas. Cela crée une émulation et c'est très valorisant pour la ville d'accueil » conclut Yves Bergeret, référent du programme Ville d'Accueil.

La ville de Blérancourt dans l'Aisne a signé la convention. Beaune (21), Saint Gaudens (31), La Palisse (03), Fresnay -sur-Sarthe (72), Grasse (06), Dinard (35), Le Puy Notre-Dame (49) et d'autres communes devraient prochainement adhérer.





Entretien et rouler en toute sécurité, le module 2 du programme sécurité en e-learning

Les véhicules anciens sont dépourvus des aides à la conduite dont bénéficient les véhicules modernes. Il faut donc assimiler une conduite particulière (tenue de route, freinage, éclairage) et prendre conscience qu'un entretien soigné du

véhicule est gage de sécurité et limite l'empreinte sur l'environnement.

La module 1 du programme sécurité a été lancé en juin 2022. La FFVE lance aujourd'hui le module 2 de ce programme.



« Nous cherchons avant tout à responsabiliser les utilisateurs de véhicules de collection, à les sensibiliser à la charte du collectionneur éditée par la FFVE. Rouler dans un véhicule entretenu est gage de fiabilité et permet de se déplacer en toute sérénité tout en valorisant le patrimoine roulant.» indique Jean-Pierre Condemine, en charge du Programme Sécurité.

Des étapes d'e-learning concrètes

Après une introduction et des témoignages de conducteurs de véhicules anciens, il s'agit de se tester à travers différentes étapes :

- Évaluer sa pratique (grille de notation de 1 à 4)
- Tester ses connaissances à travers 10 questions qui donnent lieu à un bilan.
- Prendre de nouvelles résolutions

Enfin des fiches récapitulatives permettent de mémoriser les points essentiels : être vu, pneumatiques, suspension, freinage, corrosion, stockage, entretien préventif.

Deux fiches sont consacrées l'une aux motos, l'autre aux Poids Lourds.

Site internet : <https://securite.ffve.org/>

